



Ziglobitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations

Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Les enjeux linguistiques de la crise dans les Etats du Sahel : quelles perspectives pour les langues africaines ?

Gbandi ADOUNA

Université de Kara

Département des Sciences du Langage

adounaino100@yahoo.fr

adounaino100@gmail.com

Résumé : Depuis le coup d'Etat en Guinée le 5 septembre 2021, les relations nouvelles entre les pays francophones et la puissance coloniale sont rendues difficiles en raison du "rejet" de la France, de sa politique et de sa langue à travers des manifestations populaires parfois spontanées. En s'inspirant des cas de pays comme la Guinée, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Gabon ainsi que le Rwanda, la présente étude montre que la langue française connaît un désamour dans les pays francophones d'Afrique au point de renforcer les politiques d'éveil des langues nationales et même le ralliement au Commonwealth pour plus de stabilité politique et linguistique. Elle jette les bases sur une réflexion sur les opportunités que le recul du français donnerait aux langues de l'Afrique de l'Ouest.

Mots-clés : transition, crise, français, opportunité, Afrique

The linguistic issues of the crisis in the Sahel States: a prospect for African languages?

Abstract : Since the coup d'etat in Guinea on September 5, 2021, new relations between French -speaking countries and colonial country have been made difficult due to the "rejection" of France, its policy and its language through popular demonstrations sometimes spontaneous. By drawing inspiration from countries like Guinea, Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Gabon as well as Rwanda, the present study shows that the French language is experiencing disenchantment in French -speaking countries in Africa to the point of strengthening policies to awaken national languages and even rallying to the Commonwealth for greater political and linguistic stability. It lays the foundations for a reflection on the opportunities that the decline of French would give to the languages of West Africa.

Keywords: transition, crisis, French, opportunity, Africa.

Introduction

Le présent article est issu d'une communication présentée à la quatrième édition du colloque international « LITTÉRATURE ET PAIX », sur le thème : « LA MODELISATION DE LA SECURITE ET DES STRATEGIES POUR UNE PAIX DURABLE DANS L'ESPACE CEDEAO », colloque organisé par le Laboratoire de Recherche en Langues, Littératures, Culture et Civilisations Anglophones (LaReLLiCCA), les 14, 15 et 16 novembre 2023 à Lomé. A la faveur de la colonisation, certains territoires africains sont passés dans le giron de la France. Ces affectations d'Etats à des puissances européennes sont allées de pair avec l'adoption, par les Etats nouvellement créés, dans des conditions diverses, de la langue du colonisateur. Dans chaque pays concerné, cette langue a été retenue comme la langue officielle, dans tous les aspects de la vie quotidienne, en particulier dans les administrations, les services, les écoles et universités. Le français, dans les pays francophones est resté la langue exclusive de travail. Dans ces conditions, les langues nationales en vogue ont été reléguées au second plan, avec comme zone d'influence le cadre familial et le domaine des activités informelles en particulier.

Depuis l'ouverture des pays africains au vent de démocratisation dans les années 90, l'émergence de la contestation politique et les conférences nationales dans certains pays, une prise de conscience est apparue et qui s'est traduite par un intérêt pour les langues africaines, désormais plus parlées dans les média officiels et même enseignées à des degrés scolaires donnés. Mais un autre vent a soufflé que nous pouvons situer globalement à partir des années 2020 et qui a emporté ou est en train d'emporter des régimes issus d'élections. Ce nouveau vent est le fait de régimes de transition dirigés par des militaires, en porte-à-faux avec la France maissoutenus par les populations. Les incompréhensions entre anciennes puissances coloniales et maîtres de terrain ont vite conduit à la à la remise en cause de la politique africaine de la France dans tous les pays concernés, une rupture diplomatique qui semble inaugurer une transition linguistique avec la langue française dont le statut commence à être contesté dans les pays concernés. Ces pays qui optent, de plus en plus, pour les langues nationales comme langues officielles (le cas récent du Mali est un cas d'école), reléguant le français au statut de langue de travail. Ce recul annoncé du français est une porte ouverte pour l'émergence de politiques linguistiques sous-régionales cette fois centrées sur les langues africaines.

Dès lors, quelles opportunités ce recul du français offre-t-il aux langues nationales des pays ouest-africains ? Comment les pays africains se préparent-ils à cette transition linguistique déjà annoncée ? Sur quel socle pourraient reposer les politiques linguistiques sous-régionales qui semblent s'imposer d'elles-mêmes ? Nous partons de l'idée que le français perd du terrain aujourd'hui, avec des pays francophones qui rejoignent le Commonwealth imposant

l'enseignement de l'anglais dès le Primaire. Par ailleurs, les regroupements stratégiques sous-régionaux (comme le "Liptako gourma") pourraient, dans un effet de ruissellement, accélérer ce recul qui conduira à l'émergence de langues soit supra-étatiques fédéralisantes librement choisies par les peuples, soit à des pidginisations ou même des créolisations. Pour analyser la transition linguistique qui se dessine sous nos yeux, nous présentons, dans un premier temps, le cadre de nos méthodes d'analyse, ensuite les résultats qui en découlent. La troisième section est réservée à l'analyse des résultats, puis vient la discussion, avec des pistes possibles.

1. Méthodes

1.1. La théorie

La thématique de notre propos relève de la sociolinguistique et a trait au fonctionnement de la langue ou des langues dans la société, ici la société africaine où le plurilinguisme est très répandu, « avec des individus ou des groupes de gens qui utilisent deux langues ou plus régulièrement, et appliquent les langues qu'ils utilisent à des usages différents, ou alternent entre celles-ci de façon systématique » (Heine 2004 : 352). En effet,

« une des principales caractéristiques de la situation linguistique en Afrique est la concurrence entre les langues africaines et les langues importées qui sont généralement celles des anciens maîtres coloniaux, qui sont encore utilisées pour des besoins officiels de communication à l'échelon national et dans l'enseignement » (Heine 2004 : 352-353).

Cette thématique touche aux attitudes langagières :

« étant conscient de l'existence de différentes langues, et de variétés différentes de sa propre langue, le locuteur va inévitablement adopter certaines attitudes face à ces différences. On peut aimer ou non une langue ou un dialecte particulier dans sa propre langue : les préjugés linguistiques, c'est-à-dire les préjugés positifs ou négatifs à propos des langues et des variétés linguistiques, sont probablement une caractéristique humaine universelle » (Heine 2004 : 363).

1.2. La méthodologie

Travailler sur un sujet comme celui qui nous occupe impose un choix méthodologique bien défini qui s'appuie sur des données fiables qui soient de nature à permettre des synthèses objectives. Parler de la place du français aujourd'hui, et surtout de son avenir, demande qu'on parte du statut et de la place que cette langue a occupés, au plan officiel, dans les pays colonisés d'Afrique. Nous sommes, de ce fait, partis des données sociolinguistiques existantes sur les langues les plus parlées au monde, langues parmi lesquelles la langue de Molière figure en bonne place. Il a été aussi intéressant de regarder le positionnement du français en particulier en Afrique. Le recours à un certain nombre de ressources en ligne s'est révélé très porteur, en particulier les sites web

qui font état de l'évolution du statut de l'évolution du français dans les pays de l'AES. Pour un sujet qui est d'actualité, donc actuel, seule l'actualité (surtout celle en ligne) peut le documenter, d'où le recours aux sites internet. Sur la transition linguistique actuelle au plan sous régional, corrélative des transitions militaires, il est apparu important de jeter un coup d'œil sur les constitutions des pays concernés, constitution sortie dans chacun des pays de la « décolonisation ». Les griffes « » trouvent ici leur place véritable, puisque pour les peuples africains aujourd'hui, la décolonisation n'a pas eu lieu, triste constat qui se trouve à la base des changements de régimes avec pour socle commun la remise en cause des rapports entre la France et ses anciennes colonies, doublé d'un certain repli identitaire.

Les choses sont donc déjà avancées dans certains pays, en particulier au Mali, avec l'adoption d'une nouvelle constitution qui balise la voie aux langues maliennes et dépouille le français de son statut de langue officielles dans ce pays. Cette nouvelle constitution a été visitée par nos soins, en particulier sur le plan des options linguistiques. Et comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger vont cesser d'être des pays mais un territoire avec la création de l'Alliance des Etats du Sahel et l'érection de cette vaste zone d'instabilité en Liptako Gourma, nous avons posé notre regard sur la Charte du Liptako qui semble bannir l'idée de pays au profit d'un seul et unique territoire inattaquable. Il a été utile d'exploiter les données officielles sur l'entrée du Gabon et du Togo au Commonwealth et aussi ceux relatifs à la dégradation du français à partir de 1994, à la suite du génocide rwandais.

2. Résultats

2.1. *Les langues les plus parlées dans le monde par les locuteurs natifs*

Quand on fouille les langues les plus parlées au monde on se rend compte que le français ne vient qu'en douzième position, parmi les langues parlées comme langues maternelles. Par ailleurs, le statut de langue officielle lui est de plus en plus retiré dans les pays africains. Nos ressources en ligne en rendent compte, avec des titres très expressifs. Les langues nationales des pays de l'AES prennent aujourd'hui le statut de langues officielles, reléguant le français au statut de langue de travail. Au Mali, ce sont surtout le bamanankan (bambara), le dogoso (dogon), le fulfuldé (peul), le hasanya (maure), le maninkakan (malinké), entre autres. Au Niger c'est surtout la hausa, le fulfuldé, le tamashek, le kanouri, entre autres. Au Burkina Faso, les quatre principales langues sont le mooré, le fulfudé (ou peul), le dioula et le bisa. Au vu de ces langues susmentionnées pour chaque pays, le fulfulde est la seule langue partagée par les trois pays. Mais ne remplissant pas les critères de véhicularité, il serait difficile pour les politiques de la choisir comme langue transnationale. Par conséquent, trois schémas sont possibles pour rendre compte de l'intersection des langues au

Mali, au Burkina et au Niger. Nous reviendrons sur cet aspect dans la partie discussion.

2.2. *Le cas togolais et gabonais*

Le 25 juin 2022, le Gabon et le Togo, pays francophones d'Afrique de l'Ouest, sont les tout derniers pays à rejoindre le Commonwealth, après le Rwanda en 2009. France24 écrit à ce propos : « Alors qu'ils n'ont pas de liens historiques avec le Royaume-Uni, le Togo et le Gabon ont rejoint samedi le Commonwealth, composé majoritairement d'anciennes colonies britanniques¹ ». Les deux pays semblent voir "progressivement en la politique étrangère de la France les raisons de la stagnation du pays"².

2.3. *Le cas rwandais*

Au Rwanda, depuis plus de dix ans, le français n'est plus la langue officielle du pays, les Rwandais lui ont préféré l'anglais, à côté du kinyarwanda. Les enseignants ont dû, du jour au lendemain, basculer d'une langue à l'autre. En l'espace de quinze ans, à l'aéroport de Kigali, le « *bienvenue* » de la police des frontières s'est transformée en « *welcome* » ; au menu du restaurant Chez Lando, le « *potage* » est devenu « *soup* » et le poulet « *chicken* ». Réponse ironique des Rwandais, toujours la même : « *Non, nous n'avons pas changé de langue. Nous en avons ajouté une nouvelle, l'anglais*³ ». Les Rwandais ont décidé de parler kinyarwanda, anglais et français. Depuis son enfance, chaque Rwandais parle en famille et avec ses amis le kinyarwanda.

On assure que le français n'a pas été gommé par l'anglais pour oublier le souvenir du génocide des Tutsis. « *Nous ne nous sommes pas massacrés en français, mais bien en kinyarwanda*⁴ », souligne Moussa, dirigeant d'une start-up de Kigali.

3. **Analyse : pour une standardisation au plan régional**

3.1. *La détermination*

Le choix d'une langue comme langue nationale ou officielle doit dépendre de son niveau de communication, du nombre de locuteurs qui la parlent, de ceux qui ne la parlent pas. Le choix opéré ne doit pas être source de discrimination au regard des autres langues du pays. Ainsi, « le choix d'une langue existante pour

¹<https://www.france24.com/fr/afrique/20220625-le-togo-et-le-gabon-rejoignent-le-commonwealth>

² Idem, ibidem

³ <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Rwandais-change-langue-genocide-2019-07-30-1201038347#:~:text=%C2%AB%20Non%2C%20nous%20n'avons,avec%20ses%20amis%20le%20kinyarwanda.>

⁴ Idem, ibidem

lui donner le statut de langue " officielle" ou " nationale" ou le choix d'un lecte particulier pour qu'il devienne la forme standard d'une langue donnée peut amener les locuteurs d'autres variétés à considérer que leurs parlers sont considérés comme minoritaires, qu'on en fait des langues " ethniques" » (Heine 2004 :396). Pour éviter de telles perceptions, il faut trouver une langue qui soit à cheval sur les autres langues du pays. A en croire Heine, il sera légitime « dans certains cas, on peut créer une norme idéalisée, c'est-à-dire, une variante pandialectale qui n'est le dialecte de personne » (Heine 2004 : 396).

Toutes les langues parlées sont là. Mais que faire ?

- ➡ Choisir. Définir des critères objectifs. Sensibiliser pour faire accepter le choix.

3.2. *La codification*

Pour l'enseignement ou la numérisation de toute langue, celle-ci doit passer par l'étape de la codification : mise en place d'un système d'écriture susceptible d'être maîtrisé par toute la communauté des langues concernées. Pour Heine 2004 :398, « la première étape de la codification est la graphitisation, c'est-à-dire la création ou l'unification d'une orthographe standard ». Les associations et les ONG militant pour la valorisation des langues nationales ont dans la plupart des pays africains œuvré pour la création d'une orthographe dans le cadre de l'alphabétisation et de la lecture des textes bibliques par les communautés de base. Cette base sera d'une grande utilité pour la transition linguistique entreprise par le Mali (détenteur de la charte Liptako gourma) et qui sera sans doute étendu principalement à ses alliés le Burkina et le Niger. Au Mali, au Burkina et au Niger, respectivement le bambara, le moore et le haoussa sont des langues véhiculaires, avec des stratégies qui peuvent permettre leur intégration, que ce soit dans les services administratifs, juridiques ou éducatifs et leur promotion. Si l'accent est centré sur ces trois langues, cela se justifie par le fait qu'elles sont les seules à avoir un taux de véhicularité supérieur à 50%. En dehors de ces trois langues des pays cibles, d'autres langues à taux de véhicularité inférieur à 50% sont-elles aussi dotées d'une graphie.

La langue est choisie. Que faire ensuite ? L'écrire ?

- ➡ Le choix d'une orthographe. Quels caractères accessibles utiliser pour écrire la langue retenue ? S'appuyer sur les littératures existantes.
- ➡

3.3. *L'élaboration*

L'intégration des langues africaines comme langues officielles et dans le système éducatif doit amener les gouverneurs à avoir « des moyens pour enseigner de façon adéquate ces langues en termes de grammaire normative, de

stylistique et d'adéquation fonctionnelle, c'est-à-dire de normalisation tout au long du système éducatif » (Heine 2004 :399). Si les pays du Sahel, à l'instar du Mali, du Burkina et du Niger ont décidé que leurs langues nationales ou maternelles soient les langues officielles desdits Etats et de les utiliser pour l'enseignement dès le primaire, c'est parce qu'ils disposent d'un vocabulaire de base, d'une technologie leur permettant de professionnaliser et de commercialiser leurs outils. En effet, pour avoir une politique d'aménagement linguistique très propice, les pays africains doivent mettre en place toutes stratégies de création d'un processus lexical et l'accroissement quantitatif de leurs vocabulaires.

La langue est écrite. Que faire ensuite ?

- ➡ Travailler sur les outils grammaticaux, enrichir le vocabulaire, travailler à la simplification.

3.4. La mise en place

La langue standard une fois choisie, écrite et enrichie, sa mise en œuvre dépendra de la décision des plus hautes autorités des pays cibles. C'est en cela que la politique participe ardemment à la réussite ou à l'échec des programmes d'introduction des langues nationales dans les réformes éducatives des pays. Ainsi, « une fois le standard établie, généralement par la coopération de (socio)linguistes, d'éducateurs, de poètes et des leaders de la communauté linguistique, c'est aux politiques de mettre les décisions en pratique, la manière la plus efficace étant d'introduire la nouvelle norme dans le système éducatif » (Heine 2004 :401). L'un des exemples probants est celui du Burkina Faso, car « actuellement, au Burkina Faso, des expériences extrêmement intéressantes sont menées, qui semblent aller dans le sens de la complémentarité souhaitée entre les langues nationales et le français : écoles satellites, centre d'éducation de base non formelle, méthode d'apprentissage/ enseignement de la langue française à partir des acquis de l'alphabétisation (méthode alfa), scolarité bilingue accélérée. Les résultats de ces nouvelles expériences devront être examinés avec la plus grande attention de manière à en tirer leçon » (Daniel BARRETEAU, *Système éducatif et multilinguisme au Burkina Faso*, 1998 :9).

La langue dispose d'outils pour l'enseignement. Que faire ensuite ?

- ➡ Le politique doit s'en mêler. Décider, opérer des réformes, former des enseignants sur les langues.



3.5. Le développement

La lutte pour l'intégration des langues nationales ne se limite pas aux décisions politiques. Le suivi, la diffusion et le soutien sont entre autres des pistes

pour un succès total d'une telle politique en faveur des langues du pays. A cet effet, « après leur mise en place initiale, les langues standardisées ont besoin du soutien constant des agences de promotion linguistiques telles que les comités, les assemblées et les académies linguistiques » (Heine 2004 :401).

Pour ce faire, les académies de langues nationales sont disponibles dans la plupart des pays africains afin d'assurer le processus d'officialisation ou du moins d'intégration aux programmes éducatifs. A l'occasion de la semaine des langues africaines, le docteur Tiga Alain OUEDRAOGO, coordonnateur suggérait a cet effet : « nous avons numérisé beaucoup de travaux en langues nationales ; et aujourd'hui, il y a des cours en langues nationales sur la plateforme de l'université du Burkina Faso » (23 février 2023 sur BF1 Télévision). Ce processus est renforcé par la volonté des acteurs de la promotion linguistique à introduire ces langues dans les services ; « aujourd'hui, nous sommes en train avec la politique linguistique pour que le ministère de la justice utilise les langues nationales dans la justice, que le ministère de l'administration territoriale utilise les langues nationales dans l'administration » (OUEDRAOGO). Déjà en 2006, l'Institut National des Sciences des Sociétés (INSS) avait entrepris des travaux de traduction de la constitution burkinabè en trois langues : le moore, le fulfulde et le jula. Les résultats de ces recherches ont été publiés le 08 septembre 2006.

Les réformes éducatives sont faites. Que faire ensuite ?

- ➡ Soutenir, encourager, opérer des suivis via des inspecteurs par exemple. En un mot développer l'enseignement de et dans ces langues, documenter et mettre à jour les champs, adapter la langue à l'évolution technologique.

3.6. L'harmonisation

L'harmonisation des pays du sahel ne concerne pas que les frontières linguistiques entre ces pays (Mali, Burkina et Niger). Elle a pour but de faciliter une lecture et une écriture plus simples par les locuteurs. Elle rend aussi leurs orthographes plus nationales qu'internationales. Ainsi, « le but pédagogique ultime de l'harmonisation est de faciliter dans un même pays, la lecture et l'écriture dans des langues autres que sa propre langue » (Heine 2004 :420). Le cas des régimes de transition dans la sous-région fait appel à une harmonisation internationale puisque ces trois pays, avec le temps, chercheront à mettre en commun une orthographe unique. En 1966 à Bamako, l'objectif de la conférence de l'Unesco était d'harmoniser d'une manière internationale les langues de la zone sahéenne de l'Afrique de l'Ouest parmi lesquelles, le fulfulde et le hausa.

On a pu développer des langues par pays. Que faire ensuite ?

- ➡ Un effort continu doit être fait, afin de simplifier les langues retenues, rendre la lecture et l'écriture simples aux populations du territoire du Liptako, tout comme dans les autres pays africains.

4. Discussion : Une opportunité/les issues possibles

Certains cas sont révélateurs.

4.1. Les cas malien et burkinabè

La révision des textes porte aussi bien sur les droits humains que sur les langues nationales. Dans le décret N°2023-O401/PT-RM du 22 juillet 2023 portant promulgation de la constitution parue au journal officiel le SPECIAL N°13, le Mali reconnaît dans son article 31 aux langues nationales un statut officiel, faisant du français l'une des langues du travail. C'est une étape fondamentale pour l'émergence des langues nationales. Cependant, cet article 31 de la constitution malienne ne faisant pas du français la seule langue du travail, met celle-ci en concurrence avec les langues nationales et la dépouille de son statut prestigieux et imposant dans les pays de l'Afrique francophone à l'instar du Mali, du Burkina et du Niger. La Constitution burkinabè est désormais disponible en langues nationales mooré, jula et fulfuldé. C'est l'Institut des sciences des sociétés, un des quatre (4) instituts spécialisés du Centre national de recherches scientifiques et technologiques (CNRST) qui en a assuré la traduction. Ces documents ont été officiellement présentés, vendredi 8 septembre 2006 à Ouagadougou. Finie la période où la loi fondamentale burkinabè du 2 juin 1991 n'existait que dans la langue officielle : le français. Les chercheurs-traducteurs de l'Institut national des sciences des sociétés (INSS), l'un des 4 instituts spécialisés du Centre nationales de recherches scientifiques et technologiques (CNRST) ont traduit la Constitution burkinabè en langues nationales mooré, jula et fulfuldé.

Cette initiative fait suite à une étude prospective menée auprès de 720 Burkinabè pour appréhender leur perception et connaissance de la constitution. Il ressort de cette étude que la plus grande majorité des personnes interrogées connaissent peu ou mal la loi fondamentale du Burkina Faso. Pourtant, « peut-on imaginer un Etat de droit moderne et démocratique où le citoyen ignore presque tout de la constitution et des règles élémentaires du jeu démocratique », s'est interrogé M. Gérard Kiendrebéogo, directeur de l'INSS. « Nous pensons que la traduction et la diffusion de la constitution en langues nationales peuvent aider à corriger cette anomalie et à développer cette conscience citoyenne nécessaire à une participation responsable de tous à la vie nationale », a-t-il ajouté. Au Burkina Faso, ils sont encore nombreux ceux qui ignorent tout du français. Pour vulgariser ces documents, des théâtres-forums ont été initiés dans 12 départements du Burkina où ces 3 langues sont parlées. Ils ont aussi été déposés dans les bibliothèques villageoises et distribués aux associations et groupements des 12 départements.

4.2. Du Mali au Niger via le Burkina : une tache d'huile sur le Liptako Gourma ?

Le **Liptako-Gourma** est une région historique transfrontalière de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, partagée entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Liptako est la francisation de " Liba " qui signifie " Terrasser " en Peulh, et de " Ta - a - ko" dont la signification est "On ne peut pas" Étymologiquement Liptako c'est ce qu'on ne peut pas terrasser. Avec le Gourma qui signifie l'ouest en Songhay, il forme une vaste région qui couvre du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Etymologiquement, ça désigne une région qu'on ne peut pas terrasser. Dans la carte qui suit, nous en présentons le territoire.



Le territoire du Liptako-Gourma⁵

Le Liptako ne date pas d'aujourd'hui. En 1970 est créée l'Autorité du Liptako-Gourma, qui a pour mission de développer les ressources de la région commune aux trois États du Sahel. Elle est dotée à partir de 2015 d'une défense dont le but est la sécurité et le développement du Liptako-Gourma, et afin de lutter par une force commune aux trois pays au terrorisme régional.

En 2023, dans le contexte d'une crise politique régionale, le Burkina Faso, le Mali et le Niger forment l'Alliance des États du Sahel à la suite de la signature d'un pacte de défense appelé « Charte du Liptako-Gourma ». Le siège de l'ALG est fixé à Ouagadougou au Burkina Faso.

4.3. Une gestion *in vivo* : des pidgins aux créoles

- En route pour des pidginisations

Plusieurs groupes linguistiques de différentes langues ont un moyen de communication ou une langue intermédiaire leur permettant de se comprendre lorsqu'ils se retrouvent ensemble dans une situation commerciale. Ce moyen de

⁵<https://www.food-security.net/map-library/liptako-gourma-2-7-millions-de-personnes-en-insecurite-alimentaire-aigue/>

communication entre plusieurs communautés pour des fins économiques permet de créer une langue vernaculaire. Cette langue vernaculaire sera un pidgin. Ainsi, « un pidgin émerge sous certaines conditions socio-économiques le long des axes commerciaux et des côtes en particulier quand plusieurs groupes parlant des langues différentes et ne disposent d'aucune lingua franca, sont obligés de communiquer en la présence d'une langue dominante nouvellement arrivée comme celle des commerçants maritimes et des colons », (Heine 2004 :385). Dans la transition actuelle des pays du sahel (Mali, Burkina et Niger), les pidgins peuvent intégrer les changements par relexification c'est-à-dire en remplaçant la source de leur base lexicale par une autre langue, le français par l'une des langues nationales des trois pays (386). Si la transition politique dans les pays du sahel s'étend sur la linguistique, il faut souligner que les besoins de communication vont se multiplier. L'alliance portant fondamentalement sur la lutte commune contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le sahel va impacter le domaine commercial ; d'où la nécessité d'un moyen de communication spontané. Cela pourrait se faire à la suite du contact français/bambara pour le Mali, français moore pour le Burkina et français haussa pour le Niger. A un niveau plus élevé, la pidginisation permettra de palier les problèmes de communication entre les maliens, les burkinabés et les nigériens. Pour ce faire, il est important de faire le choix d'une langue supranationale qui en contact avec le français, pourra faciliter la communication chez le peuple de chaque pays.

- En transition vers des créoles

L'appropriation d'un pidgin par une partie ou une communauté linguistique fait de ce dernier une langue maternelle. Ainsi, le pidgin quitte son actuel statut pour devenir un créole. La créolisation est un processus par lequel un pidgin évolue pour devenir une langue maternelle. Pour Heine 2004, « certains pidgins, cependant, finissent par devenir des langues maternelles pour certains segments de la population, et quand ceci se produit, on parle de la créolisation ». Dans le contexte actuel, le pidgin né du contact entre le français et la langue supranationale pourrait à la longue devenir la langue maternelle des locuteurs de ces trois pays ou de la zone Liptakogurma. Les locuteurs des pays ou de la zone cible vont alors s'approprier le pidgin, le parler en dehors du cadre commercial. Son intégration au cadre familial, sa transmission de génération en génération feraient que les enfants nés après cette transition linguistique ne puissent parler que le créole.

Conclusion

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement dans les pays en transition politique que se manifeste un certain recul de la langue française, mais aussi ceux qui ne sont pas politiquement instables. Certains d'entre eux se sont tournés, comme on

l'a vu, vers l'introduction de l'enseignement du français dès le primaire et se sont tournées vers d'organisations autres que la francophonie. La transition politique actuelle dans les pays de l'Afrique francophone en général et dans les pays du Liptako-gourma a aussi une dimension linguistique qu'il ne faut pas s'empêcher de voir. Une telle transition linguistique, déjà embryonnaire au Mali, risque de s'étendre à d'autres pays comme ceux de l'alliance. Le Mali qui a servi de cadre à la signature de la charte du Liptako a une clé en main. Il ne faut pas oublier qu'en termes d'ancienneté dans les régimes de transition, le Mali est le vieux doyen, le plus ancien dans la sous-région, et ce statut polémique dont il peut se prévaloir pourrait lui conférer des privilèges en matière décisionnelle sur la base de ses expériences passées et celles en cours.

Cette nouvelle phase de gouvernance implique l'application des politiques linguistiques pour se retirer de la dépendance linguistique. Ceci reste possible car plusieurs travaux ont été réalisés en termes de codification, de détermination, d'élaboration, de mise en place, de développement et d'harmonisation dans beaucoup de pays africains. Toutes les bibliothèques dans le domaine peuvent permettre l'officialisation des langues nationales comme au Mali.

Références bibliographiques

HEINE B. et NURSE D. (Editeurs), 2004, Les langues africaines, KARTHALA, Paris.

<https://www.france24.com/fr/afrique/20220625-le-togo-et-le-gabon-rejoignent-le-commonwealth>

Journal officiel le SPECIAL N°13, consulté le 10 décembre 2023

<https://lefaso.net/spip.php?article16289>, consulté le 10 décembre 2023

<https://mjp.univ-perp.fr/constit/sahel2023.htm>, consulté le 10 décembre 2023

<https://koulouba.ml/cooperation-tripartite-signature-de-la-charte-du-liptako-gourma-instituant-l'alliance-des-etats-du-sahel/>, consulté le 10 décembre 2023

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-le-francais-rel%C3%A9gu%C3%A9-en-langue-de-travail/3076368>, consulté le 10 décembre 2023

<https://www.voafrique.com/a/le-burkina-r%C3%A9vise-sa-constitution-le-fran%C3%A7ais-rel%C3%A9gu%C3%A9-au-rang-de-langue-de-travail-7387990.html>, consulté le 10 décembre 2023

<https://www.voafrique.com/a/le-burkina-r%C3%A9vise-sa-constitution-le-fran%C3%A7ais-rel%C3%A9gu%C3%A9-au-rang-de-langue-de-travail-7387990.html>, consulté le 10 décembre 2023

<https://fr.quora.com/Le-Niger-risque-t-il-de-supprimer-le-fran%C3%A7ais-comme-langue-officielle-comme-le-Mali>, consulté le 10 décembre 2023